

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 21 DÉCEMBRE 2023

Délégation n°2023-12-20

L'an deux mille vingt-trois et le 21 décembre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de l'Agora à Saint-Pierre-de-Bœuf, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	26
■ Nombre de votants	:	31
■ Date de la convocation	:	13 décembre 2023

**Objet : Foncier - Mise en vente du bâtiment de l'Eau qui Bruit  
et mandats sans exclusivité de recherche d'acquéreur**

### DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, Mme Brigitte BARBIER ( <i>Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET</i> ) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, Mme Marcelle CHARBONNIER, M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX ( <i>Pouvoir de Mme Agnès VORON</i> ), M. Jean-François CHANAL, Mme Franceline COMAS, M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Éric FAUSSURIER ( <i>Pouvoir de M. Philippe ARIÈS</i> ) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER ( <i>Pouvoir de M. Jacques GERY</i> ) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL ( <i>Pouvoir de Mme Martine MAZOYER</i> ) -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

### DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Jean-Baptiste PERRET ( <i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i> ) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD -
PÉLUSSIN :	Mme Agnès VORON ( <i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i> ) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS ( <i>Pouvoir à M. Éric FAUSSURIER</i> ) -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY ( <i>Pouvoir à Mme Annick FLACHER</i> ) -
VÉRANNE :	Mme Martine MAZOYER ( <i>Pouvoir à M. Michel BOREL</i> ).

### DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY -
PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE, Mme Martine JAROUSSE.

M. le président rappelle que la CCPR a construit une nouvelle cuisine centrale pour permettre à la SPL de confectionner les repas des cantines scolaires, précédemment réalisés dans les anciens locaux de l'Eau qui Bruit à Pélussin.

De fait, ces anciens locaux ne sont plus utilisés et n'ont plus vocation à l'être. Le bureau communautaire souhaite la mise en vente du bâtiment. Trois agences immobilières du territoire ont été contacté :

- IAD, Pélussin,
- FIMM, Pélussin,
- API, Pélussin.

Des mandats sans exclusivité de recherche d'acquéreur sont proposés avec chacune des agences immobilières.

Suite aux estimations, il est proposé une mise en vente du bâtiment au prix de 230 000 €. Les frais d'agence seront à la charge de la CCPR.

Ainsi, il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver la mise en vente des anciens locaux de l'Eau qui Bruit au prix de 230 000 €, frais d'agences à la charge de la CCPR,
- D'approuver les mandats sans exclusivité de recherche d'acquéreur avec les agences IAD à Pélussin, FIMM à Pélussin, API à Pélussin,
- D'autoriser M. le Président à signer les documents afférents.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ**

- Approuve la mise en vente des anciens locaux de l'Eau qui Bruit au prix de 230 000 €, frais d'agences à la charge de la CCPR,
- Approuve les mandats sans exclusivité de recherche d'acquéreur avec les agences IAD à Pélussin, FIMM à Pélussin, API à Pélussin,
- Autorise M. le Président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Charles ZILLIOX